

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 344

présenté par
M. Urvoas

ARTICLE PREMIER

Au début de la première phrase de l'alinéa 34, substituer au mot :

« Pour »

le mot :

« Dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.